

Séance extraordinaire du 14 décembre 2015

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi quatorze décembre 2015 (14-12-2015) à 19 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2016.

1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2015-12-483

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018
5. Adoption du règlement 432-2015 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2016
6. Période de questions
7. Clôture de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations face au budget 2016.

Séance extraordinaire du 14 décembre 2015

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016

2015-12-484

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2016 présentant des revenus et dépenses de 5 969 540 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018

2015-12-485

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Adoption du règlement 432-2015 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2016

2015-12-486

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 432-2015 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2016, et ce, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Période de questions

Début : 20 h 24

Fin : 20 h 24

7. Clôture de la séance

2015-12-487

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Francine Boulanger **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 24.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière